



Installation en agriculture

Attirer de nouveaux profils pour assurer la relève

“

En France, près d'un tiers des agriculteurs ont aujourd'hui plus de 55 ans et la moitié d'entre eux seront retraités d'ici dix ans. Face à ce vieillissement inéluctable, le nombre d'installations n'est plus suffisant et questionne sur le renouvellement des générations.

”

Véritable baromètre du renouvellement des générations en agriculture, les dernières études de la MSA montrent que 13 925 installations ont été recensées en France en 2018. Si ce chiffre semble élevé, notre pays perd pourtant en moyenne 1 à 2 % d'agriculteurs chaque année. Ils étaient d'ailleurs 477 194 en 2008 contre 412 040 en 2018, soit une baisse de près de 14 % en dix ans. En Auvergne-Rhône-Alpes par exemple, malgré les 1 570 installations recensées en 2018, le taux de renouvellement n'est que de 58 installations pour 100 arrêts d'après les données de la Draaf. « Nos paysages variés, notre agriculture diversifiée et nos bassins de consommation nous permettent de nous situer au-dessus de la moyenne nationale mais le renouvellement se fait de moins

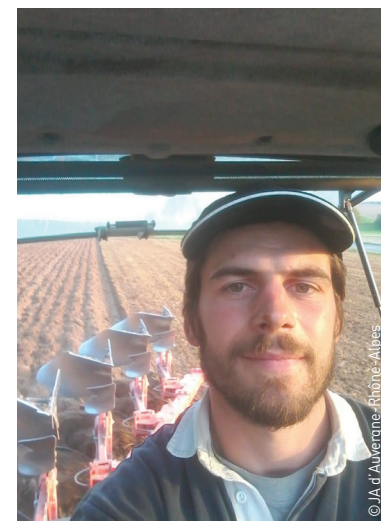


Florent Point, président de Jeunes agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

en moins facilement », confirme Clément Rivoire, vice-président de Jeunes agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. Autre région agricole de premier plan à souffrir d'un problème de renouvellement des générations : la Bourgogne-Franche-Comté. « Nous sommes autour des 800 installations par an mais, pour chaque installation, nous comptons deux, trois, voire quatre départs à la retraite, ce qui pose problème », alerte Florent Point, président de Jeunes agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Les installés hors cadre familial pourraient devenir majoritaires

Très mobilisés sur la thématique de l'installation, Jeunes agriculteurs met régulièrement en avant les difficultés qui nuisent au bon renouvellement des générations. « Le manque de revenu est l'un des enjeux principaux car nos métiers ne sont plus attractifs. La déprise du foncier agricole au profit de certaines communes qui laissent en friche des terres cultivables est un autre problème. En la matière, l'investissement des collectivités locales reste d'ailleurs trop faible. Certaines ne semblent pas avoir conscience de leurs droits, de leurs capacités ou même de leurs devoirs », met en avant Florent Point. Conséquence directe de ces difficultés récurrentes : le modèle traditionnel de renouvellement des générations ne fonctionne plus et de nombreux enfants d'agriculteurs se détournent aujourd'hui du monde agricole au lieu de reprendre l'exploitation familiale. Représentant 40 % des nouveaux agriculteurs installés, les « hors cadres



Clément Rivoire, vice-président de Jeunes agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

familiaux », souvent des personnes en reconversion professionnelle, sont de plus en plus nombreux. Autre tendance mise en évidence par une étude Agreste-MSA couvrant une période allant de 2010 à 2018 : les installations en élevage bovin restent majoritaires mais perdent du terrain au profit des installations en élevages ovins, caprins et hors-sol. « On remarque ces dernières années un attrait de plus en plus fort pour les installations en circuit court de type maraîchage bio à proximité immédiate des villes », ajoute Laurence Romanaz, de la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes. « De manière générale et hormis en élevage laitier où le système de Gaec se révèle plus sécurisant,

l'installation individuelle reste aujourd'hui majoritaire pour l'ensemble des projets d'installation », précise-t-elle.

Des aides à l'installation

Chaque année, l'installation aidée représente plus de la moitié des installations de nouveaux agriculteurs en France. Pour bénéficier des aides, un agriculteur qui s'installe doit se rendre au Point accueil installation de sa chambre d'agriculture et suivre un cursus de formation personnalisé d'environ un an qui lui permet de structurer son projet. Pour prouver la rentabilité du projet agricole défendu, le nouvel installé doit pouvoir justifier d'un revenu prévisionnel satisfaisant au terme des premières années d'installation. À l'issue de cette formation, il obtient un certificat prouvant sa capacité à exercer le métier d'agriculteur et peut solliciter la dotation jeune agriculteur (DJA) s'il a moins de 40 ans. La DJA correspond à un montant moyen de 32 000 € dont 80 % sont touchés par le nouvel agriculteur dès son installation, les 20 % restants étant perçus au terme des quatre premières années du plan d'installation défini durant la formation. « La DJA peut être complétée par une aide supplémentaire de la Région, de 5 000 € pour les installés hors cadre familial et de 1 000 € pour les installés traditionnels. De nombreuses aides indirectes peuvent également être apportées à l'agriculteur comme un accompagnement dans les études de faisabilité du projet. Au niveau des banques, des taux d'intérêt plus favorables peuvent également être sollicités », rappelle Laurence Romanaz. ■

Pierre Garcia



Les dernières études de la MSA montrent que 13 925 installations ont été recensées en France en 2018. Si ce chiffre semble élevé, notre pays perd pourtant en moyenne 1 à 2 % d'agriculteurs chaque année.

FUTURE PAC / Quid des aides à l'installation ?

Initialement prévue en 2021, l'entrée en vigueur de la nouvelle Pac devrait être repoussée à 2023. En attendant, la période transitoire qui démarre représente pour Jeunes agriculteurs (JA) une vraie opportunité de peser sur le futur budget alloué à l'installation. « Dans la Pac, l'installation représente environ 2 % du budget global et nous espérons qu'il sera revu à la hausse. Le budget à l'installation se doit d'être ambitieux pour permettre de mener une politique incitative et de renforcer l'accompagnement des jeunes porteurs de projets afin qu'ils soient mieux parés pour affronter tous les enjeux », explique Clément Rivoire, vice-président de Jeunes agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. Même son de cloche du côté de la Bourgogne-Franche-Comté où Florent Point, le président de Jeunes agriculteurs de la région, se montre à la fois prudent et déterminé : « Cette période de transition représente une bonne opportunité de retravailler l'ensemble de la Pac. Pour autant, nous n'avons aujourd'hui aucune assurance que le budget actuel sera équivalent en 2023 et nous sommes conscients que ce débat se réalise à un échelon que l'on ne maîtrise pas. L'actuelle Pac a délégué la construction des dotations jeunes agriculteurs (DJA) aux Régions et nous pousserons pour obtenir une forme de cohérence au niveau national avec un socle commun dans le déploiement des aides à l'installation ». ■

Pierre Garcia

TÉMOIGNAGES / Chaque année, des Français non issus du milieu agricole s'installent à leur compte. Tiffany Bruyas, installée en caprins fromagers dans le Rhône, et Vincent Salagnon, en grandes cultures et bovins viande en Gaec dans l'Isère, racontent leur parcours.

Ils ont choisi l'installation hors cadre familial

Tiffany Bruyas : « Les chèvres représentent tout ce que je recherchais en m'installant »



Tiffany Bruyas est installée depuis le 1^{er} novembre 2019 en individuel en caprins fromagers.

Âgée de 28 ans, Tiffany Bruyas n'aurait jamais imaginé il y a quelques années qu'elle serait aujourd'hui à la tête d'une exploitation de 50 hectares. « Personne dans ma famille n'est agriculteur. J'ai travaillé pendant quatre ans en maison de retraite mais je me suis vite rendu compte que moralement je ne pourrais pas tenir le coup », raconte-t-elle. Basée à Chabanière dans le Rhône, elle découvre le métier d'agriculteur auprès d'un éleveur de chèvres de 64 ans désireux de transmettre son savoir-faire. « J'ai envisagé les chevaux mais j'ai rapidement compris que ce monde ne me correspondait pas. Les vaches, ce n'est pas mon truc. Les chèvres représentent tout ce que je

recherchais en m'installant », explique-t-elle. Pour concrétiser ses désirs d'installation, Tiffany Bruyas passe alors son BPREA, une formation de dix mois lui permettant de bénéficier de la dotation jeune agriculteur (DJA). Les galères de l'installation, elle n'y échappera pas : « Lors de mon installation, il a fallu créer la salle de traite et le labo de transformation mais la crise du coronavirus nous a contraints à interrompre les travaux et à jeter du lait à la fosse ». Malgré des débuts difficiles, elle parvient aujourd'hui à se verser un salaire en vendant ses produits fromagers sur les marchés. Durant le confinement, elle a même lancé un service de livraison à domicile qui fonctionne très bien dans les communes voisines. À la fin de l'année, c'est son mari qui devrait l'imiter en s'installant en vaches allaitantes sur leur exploitation.

Vincent Salagnon : « Le Gaec amène de la sécurité pour une première installation »



Vincent Salagnon, 29 ans, est installé sur le Gaec de la Charrière (Isère) depuis le 1^{er} avril 2019.

Habitant depuis toujours à la campagne mais n'étant pas fils d'agriculteurs, Vincent Salagnon a concrétisé le 1^{er} avril 2019 son rêve de s'installer à son compte. « L'installation, j'ai toujours eu ça dans le sang et j'ai toujours dit que j'y arriverais un jour », raconte-t-il. Alors qu'il passe son Bac professionnel en agriculture, il réalise un stage en production de vaches laitières qui lui confirme son choix de prédilection. Une fois diplômé, il devient ensuite ouvrier agricole dans une exploitation. Désireux de s'installer, il se rapproche du Gaec de la Charrière aux Abrets-en-Dauphiné (Isère), alors à la recherche d'un troisième associé pour compenser le futur

Pierre Garcia

ÉTUDE / Les inquiétudes quant au renouvellement des générations en agriculture ne cessent de croître. Dans une étude publiée début septembre, l'institut de l'élevage (Idele) et l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, se sont penchés sur le profil des personnes non issues du milieu agricole.

Les personnes non issues du milieu agricole, la solution du futur ?

Alors que le vieillissement de la population agricole laisse présager une importante vague de départs en retraite dans les années à venir, les enjeux sont importants pour assurer le renouvellement des générations. Le monde de l'élevage ne fait pas exception à ces bouleversements en devenir, d'autant plus que les enfants d'agriculteurs sont davantage nombreux à choisir une autre voie. Il est donc important d'attirer de nouveaux profils, hors cadres familiaux. Car est-il nécessaire de rappeler que l'élevage contribue à l'alimentation des consommateurs français (viande et produits laitiers), mais aussi au maintien de la biodiversité et des paysages ? Toujours est-il que le secteur de l'élevage des ruminants est caractérisé par le net vieillissement de la population de ses chefs d'exploitation depuis le début des années 2000 : 40 à 50 % des chefs d'exploitation avaient plus de 50 ans en 2016. Aujourd'hui, le nombre d'installations en élevage de ruminants est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations. Il faudrait chaque année plus que doubler le nombre d'emplois nouveaux (nouveaux installés et salariés) pour remplacer l'ensemble des départs à la retraite. Depuis une dizaine d'années, un phénomène nou-

veau s'impose dans le milieu agricole avec une nette augmentation du nombre de candidats non issus du milieu agricole (Nima), - donc n'ayant pas de parents agriculteurs ou de liens directs avec ce milieu - au sein des filières ruminantes. En Bretagne par exemple, près de 25 % des agriculteurs qui se sont installés en 2009 n'étaient pas originaires du milieu agricole, contre seulement 13 % en 1998.

L'image du métier en découragement plus d'un

C'est dans ce contexte que l'Idele a réalisé une étude sur l'ouverture des métiers agricoles à des personnes Nima, pour le compte de la Confédération nationale de l'élevage (CNE). Si les personnes Nima ont un profil aussi diversifié que peut l'être l'agriculture française, elles se rejoignent sur un point commun : leur quête de sens. En effet, ces nouveaux candidats veulent donner une valeur et une utilité profonde à leur métier. Nombre d'entre eux considèrent d'ailleurs que le métier d'agriculteur est un « beau métier qu'il faut valoriser ». La polyvalence de l'activité agricole, associée à une certaine liberté, sont autant d'atouts qui attirent ces profils. Pour autant, il semblerait qu'une minorité d'entre eux se tourne vers l'éle-



Le secteur de l'élevage des ruminants est caractérisé par le net vieillissement de la population de ses chefs d'exploitation depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, le nombre d'installations en élevage de ruminants est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations.

vage, la majorité étant davantage attirée par les productions maraîchères. Les difficultés véhiculées autour du métier d'agriculteur, et d'éleveur en particulier, contribuent à décourager les futurs candidats à l'installation. « Aujourd'hui la première difficulté qu'on a dans le renouvellement des générations, c'est l'image du métier. Il faut redonner envie aux gens

de devenir agriculteur, ce qui n'est pas évident », mentionne l'étude. L'élevage étant souvent décrié, les candidats sont peu nombreux. Et ceux qui osent se lancer dans l'aventure préfèrent, de manière générale, s'installer dans des structures de taille relativement restreinte, à la recherche d'une valeur ajoutée (investissements

moindres, découverte progressive du métier, etc.).

Des profils atypiques

Des projets atypiques, souvent en décalage avec les fermes classiques en termes de taille et de production. Et même s'il s'agit pour beaucoup d'un choix de vie, certains candidats Nima semblent avoir mal anticipé la charge de travail qu'un tel métier exige. Les Nima qui deviennent éleveur le font avec deux idées paradoxales : celle d'un projet de vie et l'envie d'y retrouver les caractéristiques d'un emploi comme un autre (horaires, vacances, etc.). « Les Nima bousculent les mentalités et les visions du métier, apportant à la fois une ouverture bienvenue et parfois des tensions », est-il rapporté dans cette étude. Globalement, et par rapport aux déconvenues passées, l'agriculture attire de plus en plus de nouveaux profils, hors cadres familiaux. Mais il semblerait que ces candidats manquent cruellement d'informations sur la réalité du métier. Un accompagnement plus poussé, par le biais de stages pratiques ou de formations, serait intéressant. ■

Amandine Prioret

L'étude complète est à retrouver sur le site <http://idele.fr/>



Dans un communiqué commun publié le 1^{er} octobre, l'Inrae et Terre de Liens ont annoncé le lancement de leur plateforme collaborative « Récolte ». Cet outil, qualifié de « projet de science participatif », est un recueil d'expériences d'installations en agriculture proposé par des collectivités sur leur territoire. Il compte actuellement une cinquantaine de contributions et pourra être enrichi par les internautes. « Il y a un enjeu majeur à outiller les acteurs locaux et les politiques publiques et à progresser vers une gestion du foncier favorable à la transition agricole et alimentaire des territoires » rappelle l'Inrae et Terre de Liens. Le projet se compose d'un premier axe tourné vers la recherche et l'étude des innovations foncières et d'un second volet citoyen pour la diffusion des connaissances. Cet outil est le deuxième du genre à voir le jour ces derniers temps après le lancement de la dernière TerraLab par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire. ■